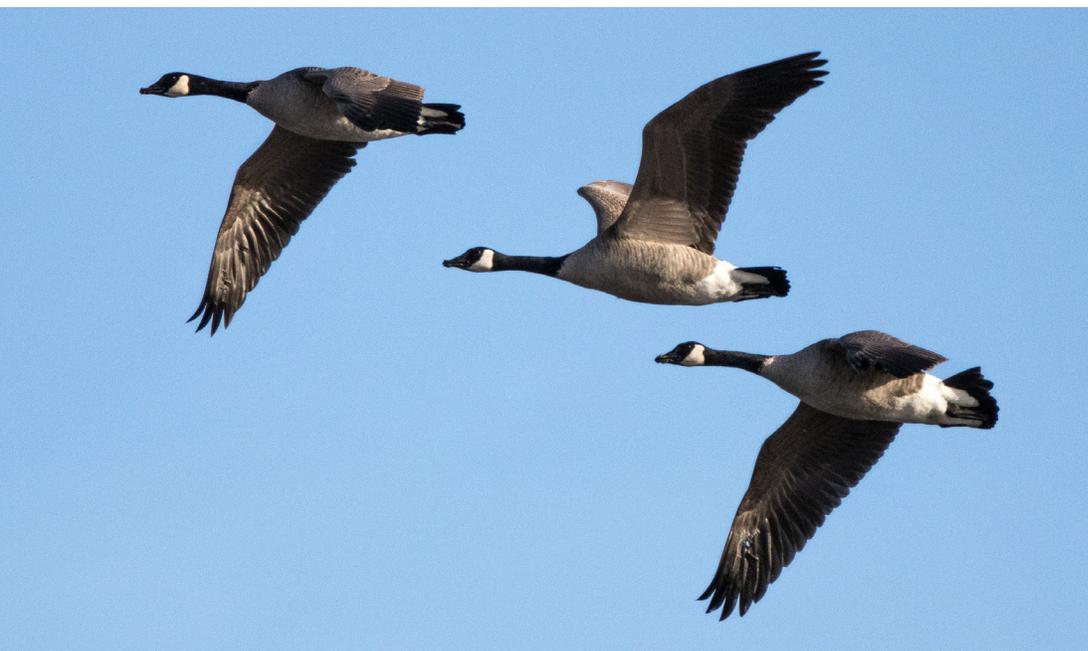


LE POULET CANADIEN

Volume 24, Numéro 1 | 2022



LA GRIPPE AVIAIRE AU CANADA ATLANTIQUE

Le 11 février 2022, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a confirmé la présence de l'influenza aviaire hautement pathogène du sous-type H5N1 dans une exploitation agricole mixte de l'ouest de la Nouvelle-Écosse, qui produit de la volaille et d'autres produits pour vente locale.

Cela fait suite à plusieurs détections confirmées de la même souche d'influenza aviaire à Terre-Neuve-et-Labrador et, plus récemment, chez des oiseaux sauvages, dans un troupeau de basse-cour et dans un élevage commercial de la Nouvelle-Écosse.

Afin d'endiguer la propagation possible de la maladie, l'ACIA a imposé des restrictions aux mouvements et recommande aux autres exploitations agricoles dans la zone de resserrer les mesures de biosécurité.

Au moment de rédiger ces lignes, certains pays avaient appliqué des mesures temporaires de restriction à l'importation, mesures qui ont des répercussions variables sur les produits de volaille et sur les régions au Canada, essentiellement limitées à l'exportation de certains produits de volaille provenant de la Nouvelle-Écosse.

SUITE À LA PAGE 2

dans ce numéro

- 6** Réunion avec le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Marie-Claude Bibeau
- 8** Les producteurs de poulet admissibles au Programme d'investissement à la ferme
- 9** Conférence sur l'avenir de l'alimentation - 22 février 2022
- 10** Bilan du Mois national du poulet 2021
- 11** La Journée d'affranchissement des dépenses alimentaires – le 8 février 2022
- 12** Rétablissement à la suite des inondations : une aide financière de 228 M\$ offerte aux FERMES de la Colombie-Britannique pour la reprise de la production
- 14** Distinction entre les nettoyants et désinfectants pour conduites d'eau et les solutions d'ajustement du pH



www.poulet.ca
www.producteursdepoulet.ca





SUITE DE LA PAGE 1

Ceci est une pratique normale de prévention lorsque surviennent des détections de ce genre.

Nous poursuivons les pourparlers avec nos partenaires commerciaux à l'étranger afin d'autoriser la reprise des échanges commerciaux.

Les producteurs touchés et les associations sectorielles ainsi que les ministères fédéral et provincial collaborent à l'enquête en cours. L'objectif commun est de protéger la santé humaine, de protéger la santé des troupeaux canadiens et, ce faisant, de maintenir l'accès aux marchés.

LES PRODUCTEURS DE TOUT LE PAYS DOIVENT RÉVISER LEURS MESURES DE BIOSÉCURITÉ AFIN DE PRÉVENIR LA CONTAMINATION DANS LE SYSTÈME COMMERCIAL.

UNE ENQUÊTE SUR L'IA EST EN COURS

- » Le 3 février 2022, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a confirmé la présence de grippe aviaire hautement pathogène, sous-type H5N1, dans un troupeau d'un élevage commercial l'ouest de la Nouvelle-Écosse.
- » L'ACIA a avisé l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) de la découverte de la grippe aviaire.
- » Par mesure de prudence, l'ACIA a mis les lieux en quarantaine et établi une zone de contrôle avec des mesures de contrôle des mouvements et une biosécurité accrue pour les autres fermes de la région.
- » Cette situation nous rappelle clairement que la grippe aviaire se propage partout dans le monde chez les oiseaux sauvages qui migrent à destination et en provenance du Canada, et que quiconque a des volailles, y compris des oiseaux susceptibles, devrait adopter de bonnes pratiques de biosécurité pour les protéger contre les maladies animales.

FAITS EN BREF

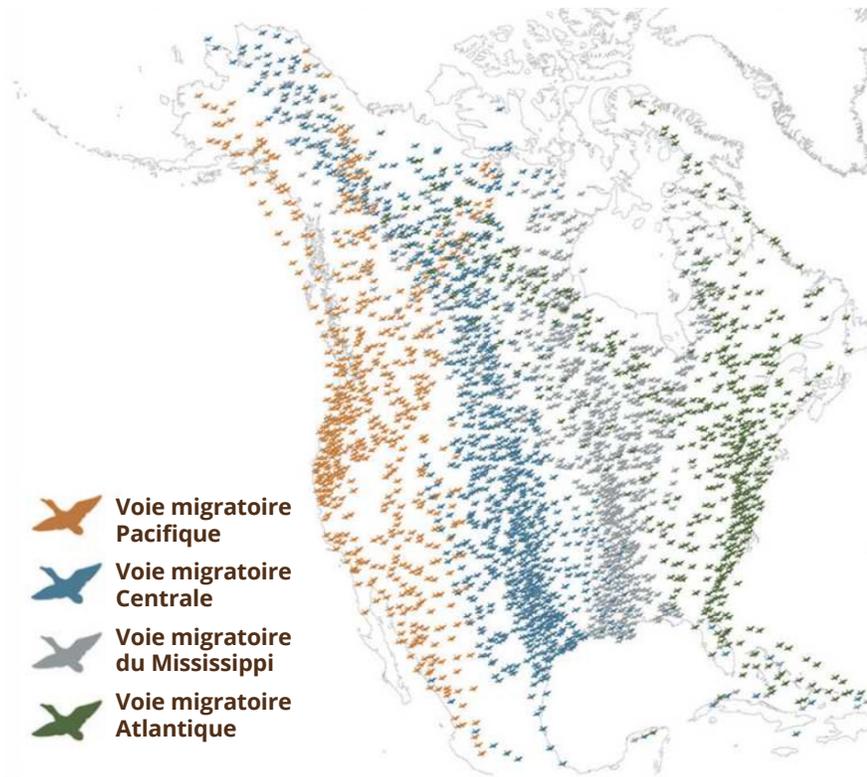
- » Les premiers tests de détection de la maladie ont été effectués le 30 janvier 2022 par l'ACIA, après la mort soudaine d'oiseaux sur plusieurs jours dans une ferme.
- » L'ACIA a informé l'OIE de l'éclosion.
- » L'ACIA rappelle aux producteurs de volaille de rester vigilants et d'appliquer des mesures de biosécurité en tout temps. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'influenza aviaire et les mesures que les élevages de volailles peuvent prendre pour protéger leurs troupeaux, veuillez visiter la page sur l'influenza aviaire sur le site Web de l'ACIA.

LA BIOSÉCURITÉ EST LA MEILLEURE DÉFENSE

La meilleure protection contre la grippe aviaire et les autres pathogènes est, comme toujours, la biosécurité. Tout symptôme clinique ou toute mortalité inhabituels devraient toujours être examinés par un aviculteur.

- » La vigilance est de mise et l'application de bonnes mesures de biosécurité sur les fermes, respectées chaque jour, est importante pour protéger non seulement nos troupeaux, mais aussi ceux des fermes voisines.
- » Minimisez le contact direct entre les élevages avicoles et empêchez le contact avec les oiseaux sauvages.
- » Évitez les entrées du personnel non essentiel dans les locaux et les poulaillers de votre ferme.
- » Changez de chaussures lorsque vous entrez dans la zone d'accès restreint et empêchez le port de vêtements et d'équipements contaminés dans les zones de production
- » Surveillez de près la santé des troupeaux, y compris la mortalité, la consommation d'aliments et d'eau et le comportement anormal des oiseaux.
- » Consultez immédiatement votre vétérinaire en cas de mortalité inexplicable ou de maladie du troupeau; soumettez les décès inexplicables aux fins de test.
- » Respectez les exigences du Programme de la salubrité des aliments à la ferme en matière de biosécurité.

VOIES MIGRATOIRES DE LA SAUVAGINE EN AMÉRIQUE DU NORD



-  Voie migratoire Pacifique
-  Voie migratoire Centrale
-  Voie migratoire du Mississippi
-  Voie migratoire Atlantique

IL VA SANS DIRE QUE CES CAS POSITIFS DÉTECTÉS CHEZ LES ANIMAUX SAUVAGES ACCROISSENT L'IMPORTANCE DES MESSAGES SUIVANTS :

- » Les employés de la ferme doivent se tenir à l'écart des oiseaux sauvages
- » Les employés de la ferme ne doivent ni ramasser ni manipuler des oiseaux sauvages morts. Signalez vos observations d'oiseaux sauvages morts au Réseau canadien pour la santé de la faune en téléphonant au **1-866-544-4744**.
- » Les employés de la ferme doivent renforcer leurs mesures de biosécurité afin d'éviter les contacts entre les oiseaux sauvages et leurs troupeaux

VOIES MIGRATOIRES DE LA SAUVAGINE EN AMÉRIQUE DU NORD

Il est prouvé que la migration nord-sud des oiseaux en Amérique du Nord dans ces corridors migratoires géographiques joue un rôle important dans la structure génétique des populations des virus de l'influenza aviaire². Les voies de migration se chevauchent, permettant ainsi la transmission de l'IA partout sur le continent.

Nous avons ajouté à notre site Web une nouvelle page qui donne plus d'information sur l'influenza aviaire, les signes cliniques à surveiller et les démarches qui seront prises si un cas est confirmé dans votre ferme ou une installation voisine.

www.producteursdepoulet.ca/linfluenza-aviaire/

Si vous souhaitez surveiller de plus près encore les cas d'IA, voici quelques liens utiles :

Commercial flock AI detections in Canada

Wild bird AI detections in Canada

AI detections in the US ■

References

1. Fourment et al., 2017. The impact of migratory flyways on the spread of avian influenza virus in North America. *BMC Evolutionary Biology*, 17: 118. Disponible en ligne : <https://bmcecol.evol.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12862-017-0965-4>



MISE À JOUR DU CRAC

POUR EN FINIR AVEC LA BACTÉRIE CAMPYLOBACTER

L'une des maladies d'origine alimentaire les plus connues au Canada est causée par la bactérie *Campylobacter jejuni* et les poulets sont considérés comme étant des vecteurs de ce pathogène. La bactérie *C. jejuni* cause une infection nommée campylobactériose, une maladie entraînant souvent de graves inconforts gastro-intestinaux et de la diarrhée chez les humains. Or, des lacunes subsistent dans les connaissances, ce qui ralentit l'élaboration de stratégies efficaces pour réduire les risques associés à la *C. jejuni*.

Le Dr Douglas Inglis et ses collègues étudient la bactérie *C. jejuni* depuis plus de 20 ans. Ce dernier est chercheur d'Agriculture et Agroalimentaire Canada spécialisé dans microbiologie entérique et santé intestinale au Lethbridge Research and Development Centre et dirige une étude sur cinq ans dans le but d'approfondir les connaissances sur les souches à haut risque de la *C. jejuni*. L'équipe de recherche a étudié la *C. jejuni* et développé des outils diagnostiques pour contrôler la bactérie tout au long de la chaîne de valeur du poulet de chair au Canada. « Nous cherchons à cerner les

CIBLER LES SOUCHES À HAUT RISQUE

Les souches de *C. jejuni* sont extrêmement diversifiées sur le plan génétique et des travaux précédents visant à réduire l'incidence de la *C. jejuni* sur l'humain ont été ralentis en raison d'un manque d'information sur la bactérie au niveau des sous-espèces, explique le Dr Inglis.

« L'une des conclusions importantes de notre recherche est qu'un sous-ensemble relativement petit de souches de *C. jejuni* associées au poulet représente un risque pour la population canadienne », indique-t-il. « Nous avons été en

mesure de distinguer les souches à haut risque des souches à faible risque, puis d'isoler les souches de *C. jejuni* pertinentes sur le plan médical, particulièrement celles qui sont résistantes aux antibiotiques courants ».

Pour cerner ces souches, l'équipe a examiné les génomes d'un grand nombre de souches de *C. jejuni* prélevées chez des

personnes et des sources non humaines (p. ex. des poulets dans des poulaillers et des abattoirs), afin d'identifier et de comparer les marqueurs génétiques présents dans les souches de *C. jejuni* à haut risque.

ÉTUDE D'UN AGROÉCOSYSTÈME

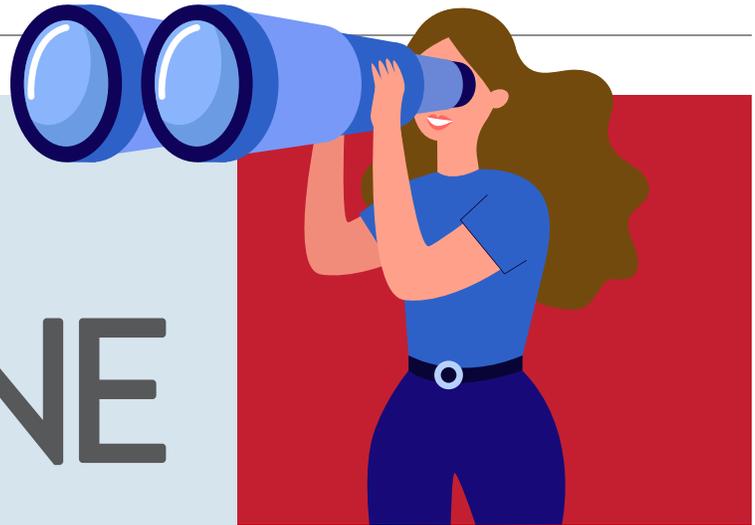
Pour recueillir les données clés, l'équipe a utilisé un modèle d'agroécosystème. Situé dans le sud-ouest de l'Alberta, ce milieu a permis à l'équipe d'étudier en profondeur les souches problématiques, le lieu où elles vivent, leur mode de transmission et la meilleure manière de déployer son nouvel outil diagnostique permettant de contrôler la bactérie *C. jejuni*.

« Nous avons exploité ce lieu pour mieux comprendre comment la *C. jejuni* se transmet du bétail aux humains. Cet écosystème comportait naturellement tous les éléments clés qui jouent un rôle dans la transmission de la bactérie », explique le Dr Inglis. Cette zone d'importance sur le plan agricole abrite une grande densité d'activités d'élevage de poulets, de bovins et de porcs. L'incidence de la campylobactériose est élevée chez ces populations du sud-ouest de l'Alberta. De plus, la région dispose d'une installation publique de diagnostic qui a fourni aux chercheurs tous les isolats de *C. jejuni* qui infectent la population.

L'équipe a mené deux études à grande échelle dans l'agroécosystème afin de mieux comprendre la dynamique de transmission de la *C. jejuni*, soit sa transmission à l'intérieur même du continuum de production de poulet de chair ainsi que les voies qu'emprunte la bactérie pour infecter les gens. « Nous avons déterminé que les élevages bovins représentaient le principal réservoir de souches à haut risque

L'UNE DES CONCLUSIONS IMPORTANTES DE NOTRE RECHERCHE EST QU'UN SOUS-ENSEMBLE RELATIVEMENT PETIT DE SOUCHES DE *C. JEJUNI* ASSOCIÉES AU POULET REPRÉSENTE UN RISQUE POUR LA POPULATION CANADIENNE.

points de contrôle critiques dans le continuum de production du poulet de chair, particulièrement les souches de *C. jejuni* qui posent le plus grand risque pour la population humaine », précise le Dr Inglis.



SUR LA COLLINE

RÉUNION AVEC LA MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE, MARIE-CLAUDE BIBEAU

À la mi-janvier, les représentants du GO4, dont le président et directeur général des PPC, ont rencontré la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Marie-Claude Bibeau, pour discuter des points inclus dans sa nouvelle lettre-mandat.

La lettre énonce ce qui suit :

En tant que ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, vous élaborerez en priorité immédiate une stratégie sectorielle pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre chroniques et persistantes dans les secteurs de l'agriculture et de la transformation des aliments. Vous donnerez également la priorité aux mesures visant à soutenir l'efficacité et la résilience climatique dans le secteur agricole et alimentaire afin de renforcer la sécurité alimentaire et de réduire considérablement l'empreinte environnementale de l'agriculture, ainsi qu'à travailler en étroite collaboration avec les provinces, les territoires et les producteurs pour soutenir la croissance durable des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, afin d'établir le Canada comme un chef de file mondial dans le secteur. De plus, vous renforcerez le système alimentaire du Canada, en mettant particulièrement l'accent sur l'élaboration d'une politique nationale en matière d'alimentation dans les écoles.

Le mandat énonce certains engagements, notamment :

- » Avec l'appui de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, et en partenariat avec les provinces et territoires, les employeurs, les syndicats et les travailleurs, élaborer une stratégie en matière de main-d'œuvre dans le secteur agricole pour combler les pénuries de main-d'œuvre chroniques et persistantes dans les secteurs de l'agriculture et de la transformation des aliments à court et long terme.
- » Dans le cadre d'un plan d'agriculture durable pour le Canada, augmenter le soutien aux agriculteurs pour que ces derniers développent et adoptent des pratiques de gestion agricole qui réduisent les émissions, stockent le carbone dans un sol sain et renforcent la résilience; tripler le financement des technologies propres dans les exploitations agricoles, notamment en matière d'énergie renouvelable, d'agriculture de précision et d'efficacité énergétique; et collaborer avec les agriculteurs et les intervenants afin de réduire les émissions de méthane et d'engrais dans le secteur agricole.
- » Continuer à protéger les secteurs agricoles soumis à la gestion de l'offre, nos fermes familiales et la vitalité de nos régions rurales en travaillant avec les secteurs soumis à la gestion de l'offre pour offrir une indemnisation complète et équitable relativement à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) et prendre une décision dans la première année de notre mandat. Pour mener à bien cet engagement, vous aurez l'appui de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite entreprise et du Développement économique.
- » Travailler avec les gouvernements provinciaux et territoriaux à l'élaboration du prochain cadre stratégique pour l'agriculture pour continuer à soutenir la croissance économique durable du secteur agricole et agroalimentaire en veillant à ce que la prise de mesure et la résilience relativement aux changements climatiques constituent les éléments centraux du cadre.

Vous trouverez la lettre de mandat complète [ici](#).



VALÉRIE GRENIER PARTICIPE AUX JEUX OLYMPIQUES!

Valérie Grenier, la fille de Gabriel et Nathalie Grenier de Grenier Poultry dans l'est de l'Ontario, a représenté le Canada aux Jeux olympiques de 2022 à Beijing ! Valérie est une skieuse alpine et Les Producteurs de poulet du Canada sont très fiers de la parrainer alors qu'elle représente le Canada!

COMPTE RENDU DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE

En ce début de 2022, l'agriculture canadienne doit relever de nombreux défis et la Fédération canadienne de l'agriculture a pris l'initiative de gérer ces problèmes et de soutenir les producteurs et les organisations agricoles.

Dans les dernières semaines, la FCA a abordé certains problèmes, notamment les répercussions de l'obligation vaccinale sur la chaîne d'approvisionnement alimentaire et les producteurs, la situation des travailleurs étrangers, les consultations sur les ajustements à la frontière pour le carbone, ainsi que l'objectif de carboneutralité du gouvernement d'ici 2050. La présidente de la FCA, Mary Robinson, participera à un sommet national sur la chaîne d'approvisionnement en compagnie des honorables François-Philippe Champagne, Marie-Claude Bibeau, Mary Ng et Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap) afin de cerner les défis auxquels feront face les chaînes d'approvisionnement hautement intégrées du Canada.

Les PPC ont formulé des commentaires à la FCA sur un certain nombre de ces questions et sur la façon dont notre secteur y répond. Nous continuerons de collaborer étroitement afin de trouver des solutions pour les producteurs en ces temps difficiles. ■

Lors de la rencontre avec le ministre, les programmes de soutien de l'ACEUM étaient au cœur des discussions, car le gouvernement s'est engagé à déterminer l'indemnisation relative à cette entente au cours de la première année de son mandat. De plus, les présidents ont soulevé les difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement agricole en ce moment et le fait que les exigences de vaccination et la pénurie de main-d'œuvre – en particulier aux étapes de la transformation et de la capture – nuisent à notre capacité d'acheminer des aliments frais aux Canadiens.

Nous poursuivons notre dialogue avec le gouvernement concernant l'étiquetage des aliments et le fait que les produits à base de plantes trompent les consommateurs. Le GO4 continuera de collaborer avec la ministre, son bureau et les autres parlementaires, alors que nous subissons les répercussions persistantes de la pandémie de COVID-19.

LES PRODUCTEURS DE POULET ADMISSIBLES AU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT À LA FERME

Mis en place par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), le Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs (PIFVO), qui aide les producteurs de volaille et d'œufs du Canada à s'adapter aux pertes d'accès au marché subies lors de la négociation de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), est maintenant ouvert.

Le PIFVO octroiera 347,3 millions de dollars aux producteurs de poulet sur 10 ans pour compenser les investissements admissibles réalisés dans leur entreprise. Les producteurs admissibles reçoivent une part de financement du programme en fonction de leur quota provincial ou de leur production en date du 1er janvier 2021, tel que l'ont déterminé leurs offices de commercialisation provinciaux respectifs.

Une fois inscrits au SLPIFVO, les demandeurs peuvent fixer leur financement maximum.

Pour participer au programme, vous devez d'abord vous inscrire au SLPIFVO et créer un profil d'utilisateur. Le participant peut remplir et soumettre une demande pour le programme après la création de son profil.

Au cours des dix années du programme, chaque demandeur pourra déterminer l'usage qu'il fera de son financement. Les demandes doivent être reçues d'ici le 31 mars 2030 et les travaux liés au projet choisi doivent être achevés avant le 31 mars 2031. Les demandeurs peuvent aussi faire une demande rétroactive pour des projets ayant débuté le 19 mars 2019 ou après, et qui sont toujours en cours.

Bien que la contribution d'AAC aux coûts des projets admissibles n'excédera habituellement pas 70 %, dans certains cas, l'Agence pourrait offrir jusqu'à 85 % des dépenses de projet admissibles aux jeunes producteurs qui étaient âgés de 35 ans ou moins en date du 1er janvier 2021.

Veillez consulter le site Web du PIFVO pour tous les détails concernant le programme et visitez le portail SLPIFVO pour vous inscrire! ■

INVESTISSEMENTS SUR LA FERME ADMISSIBLES :

- » Amélioration de l'efficacité et de la productivité;
- » Amélioration de la salubrité des aliments et de la biosécurité sur la ferme;
- » Amélioration de la durabilité environnementale;

et

- » Adaptation aux préférences des consommateurs, par exemple, amélioration du bien-être des animaux, adoption de nouveaux systèmes de logement et passage à la production biologique.



CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'ALIMENTATION - 22 FÉVRIER 2022



#JourAgCan

LEVONS NOTRE FOURCHETTE À L'AGRICULTURE CANADIENNE

19 jours 14 hr 03 min 43 sec

JOUR DE L'AGRICULTURE CANADIENNE
février 22, 2022

Levons notre fourchette aux aliments qui font notre fierté et aux personnes qui les produisent! Le 22 février 2022, célébrez l'agriculture et les aliments du Canada, en ligne comme avec vos amis, votre famille et vos collègues. Dites à tout le monde ce que vous pensez de cette formidable industrie.

À vous de choisir comment célébrer! Créez vos propres moments savoureux ou trouvez de l'inspiration à partir des idées ci-dessous. Amusez-vous bien, montrez votre agriférité et sortez tambours et trompettes pour célébrer les aliments canadiens dans les médias sociaux!

Quelle est la voie vers une industrie agroalimentaire canadienne résiliente, dynamique et innovante? Découvrez-le en participant à la conférence Nourrir l'avenir, le 22 février 2022, à l'occasion du Jour de l'agriculture canadienne. > Des experts et des représentants de marques avant-gardistes discuteront de façons qui permettraient au Canada d'être un chef de file dans la création d'une croissance à long terme pour l'industrie agricole et agroalimentaire tout en ayant un impact positif sur la société et l'environnement.

L'événement comprendra un panel avec Casper Kaastra de Sollio Agriculture, Charlie Angelakos de McCain Foods, Alanna Koch du Global Institute for Food Security de l'Université de Saskatchewan et Samara Foisy de Loblaw Co. Ltd.

L'invité spécial, Terry O'Reilly, animateur de l'émission Under the Influence à la radio de SRC, vous emmènera ensuite dans un voyage pour comprendre comment les organisations et les entreprises peuvent obtenir des résultats exceptionnels lorsqu'elles appliquent une pensée "hors des sentiers battus".

L'honorable Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, et Mary Robinson, présidente de la Fédération canadienne de l'agriculture, se joindront également à nous.

Inscrivez-vous à cet événement gratuit dès aujourd'hui ! ■



BILAN DU MOIS NATIONAL DU POULET 2021

En septembre 2021, les PPC ont célébré le Mois national du poulet en mettant en lumière des histoires vécues de Canadiennes et de Canadiens amateurs de poulet de tous horizons culturels. Ces personnes ont partagé leurs plats de poulet favori, nous ont raconté pourquoi le poulet prenait une place toute spéciale dans leur cœur et comment le poulet s'intégrait dans leur patrimoine culturel. Grâce aux vidéos envoyées par ces amoureux du poulet de partout au Canada, l'on peut conclure à un franc succès!

Toujours dans le cadre de ce mois de festivités, des chefs canadiens ont aussi mis la main à la pâte et participé au Défi du poulet.

Le défi : Concocter un plat de poulet qui reflétait leur patrimoine culturel. Plus de 40 chefs ont accepté de relever le défi et préparé des plats tout aussi magnifiques qu'alléchants, provenant de multiples nationalités et pays.

Les prix en argent des trois premières positions de ce défi étaient accompagnés d'un don équivalent à une banque alimentaire choisie par les gagnants.



1^{RE} POSITION

5 000 \$ en prix
5 000 \$ en don

Gagnant :

Chef Froilan Ofiaza

Banque alimentaire :

Harvest Manitoba



2^E POSITION

2 000 \$ en prix
2 000 \$ en don

Gagnante :

Chef Coralie Van De Bruinhorst

Banque alimentaire :

Interfaith Food Bank Society
of Lethbridge



3^E POSITION

1 000 \$ en prix
1 000 \$ en don

Gagnante :

Chef Erika Araujo

Banque alimentaire :

Daily Bread Food Bank

LA JOURNÉE D'AFFRANCHISSEMENT DES DÉPENSES ALIMENTAIRES – LE 8 FÉVRIER 2022

Selon le calcul de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA), d'ici le mardi 8 février 2022, un ménage canadien à revenu moyen aura gagné assez d'argent pour payer sa facture d'épicerie de l'année entière.

Chaque année, la FCA examine la proportion de leur revenu que les Canadiens consacrent à l'alimentation afin d'étudier les variations dans les dépenses d'une année à l'autre et afin d'aider à améliorer la compréhension qu'ont les consommateurs du système alimentaire canadien, de la ferme à l'assiette.

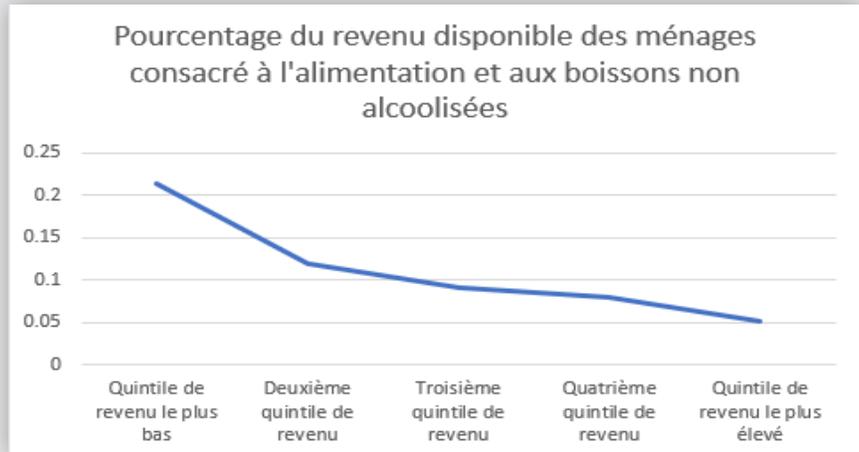
En 2021, les Canadiens ont consacré 10,7 % de leur revenu disponible à la nourriture, ce qui est légèrement inférieur aux 11 % du revenu disponible qu'ils y ont dépensés en 2020. Pour cette raison, cette année, la Journée d'affranchissement des dépenses alimentaires survient un jour plus tôt, soit le 8 février 2022.

Le fait que la Journée d'affranchissement des dépenses alimentaires tombe plus tôt que l'année précédente en surprendra beaucoup, surtout à la lumière de la hausse des prix des aliments et de l'inflation générale. Bien que le système alimentaire canadien continue d'offrir un accès à des aliments abordables lorsque comparé au reste du monde, la pandémie a touché les ménages canadiens de manière radicalement différente selon leur profession, leur lieu de résidence et une grande variété d'autres facteurs.

Pour certains, le revenu disponible a augmenté tout au long de la pandémie, en particulier pour ceux dont les moyens de subsistance n'ont pas été perturbés et qui n'ont pas eu d'occasions de dépenser. D'autres ont vu leur revenu disponible chuter considérablement en raison des fermetures de leurs industries.

Ces différentes réalités sont apparentes lorsqu'on examine les différents quintiles de revenu par ménage canadien au Canada et le pourcentage du revenu disponible qu'ils ont consacré à l'alimentation au cours de l'année.

Comme on peut le voir dans le graphique ci-dessus, il y a une grande différence entre le revenu disponible des ménages du quintile de revenu le plus bas (21,3 %) et



celui du quintile de revenu le plus élevé (5,1 %) qui ont acheté de la nourriture et des boissons tout au long de l'année. Il convient également de noter que les coûts des aliments et des boissons sont relativement rigides. Les ménages du quintile de revenu le plus élevé n'ont dépensé que 30 % de plus en nourriture et en boissons que le quintile de revenu le plus bas, malgré un revenu disponible supérieur de près de 600 %.

La FCA aimerait souligner que, bien que les Canadiens aient vu les prix des aliments augmenter régulièrement tout au long de 2021 dans les rayons des épiceries, les agriculteurs ne touchent qu'un petit pourcentage du prix que les consommateurs paient pour les aliments, et la hausse des prix de détail ne correspond normalement pas à ce qui est versé à la ferme. En tant que service véritablement essentiel, les agriculteurs ont fait preuve de résilience en ces temps difficiles et ont résisté au pire de la pandémie tout en continuant à fournir des aliments sûrs, abordables et nutritifs au Canada et au monde entier.

« Cette année, nous avons reconnu les réalités difficiles auxquelles sont confrontés de nombreux ménages au Canada et, bien que nous voulions continuer à célébrer la capacité du Canada à fournir des aliments abordables à de nombreux Canadiens, nous voulions fournir plus de contexte

CELA NE FAIT QUE RENFORCER LES RÉALITÉS DIVERGENTES QU'ONT VÉCUES LES GENS AU COURS DE LA PANDÉMIE, DE NOMBREUSES PERSONNES AYANT ÉTÉ DUREMENT TOUCHÉES PAR LA PANDÉMIE ET AYANT EU DE LA DIFFICULTÉ À FAIRE FACE À LA HAUSSE DES PRIX DES ALIMENTS.

afin de montrer les effets que les prix de la nourriture ont sur différents segments de la population », a déclaré Mary Robinson, présidente de la FCA.

« Bien qu'il soit toujours formidable de voir le chiffre global s'améliorer, il est également important de voir les différentes réalités que vivent les ménages au Canada, et de réfléchir à ce que l'effet de l'inflation sur les aliments signifie pour la sécurité alimentaire au Canada. » ■



RÉTABLISSEMENT À LA SUITE DES INONDATIONS : UNE AIDE FINANCIÈRE DE **228 M\$** OFFERTE AUX FERMES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE POUR LA REPRISE DE LA PRODUCTION

Le 7 février 2022 - Victoria (Colombie-Britannique)

Une aide gouvernementale fédérale-provinciale pouvant atteindre 228 millions de dollars sera offerte aux agriculteurs de la Colombie-Britannique qui ont subi des dommages extraordinaires lors des inondations dévastatrices de l'an dernier. Cette aide vise à permettre aux agriculteurs de reprendre la production et à soutenir la sécurité alimentaire et les communautés agricoles pour les prochaines années. Aujourd'hui, la ministre fédérale de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Marie-Claude Bibeau et la ministre de l'Agriculture de la Colombie-Britannique, Lana Popham, ont annoncé l'entrée en vigueur du Programme de rétablissement Canada-C.-B. pour assurer la sécurité alimentaire à la suite des inondations, qui sera géré par le gouvernement de la Colombie-Britannique et tirera parti du cadre Agri-relance et des Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC) du gouvernement fédéral.

Le Programme de rétablissement Canada-C.-B. pour assurer la sécurité alimentaire à la suite des inondations aidera les agriculteurs qui ont fait face à des dépenses extraordinaires résultant de dommages non assurables, comme :

- » Le nettoyage, la réparation et la remise en état des terres, des étables et des abris pour animaux, de systèmes d'eau potable et d'eaux usées; le rétablissement d'un environnement sécuritaire propice à la production agricole sur les terres et dans les bâtiments inondés;
- » La réparation de l'infrastructure agricole essentielle non assurable; la réparation raisonnable des structures de l'exploitation telles que des clôtures d'enclos à bétail, et la location d'installations de

production temporaires, les fossés de drainage et les matériaux d'envolement;

- » Le bien-être des animaux; les aliments de remplacement et le transport du bétail, les soins vétérinaires et l'élimination des cadavres;
- » La perte de plantes vivaces qui ne sont pas destinées à la vente.
- » Le programme a été conçu à la suite de vastes consultations auprès d'organisations agricoles et d'agriculteurs des différents secteurs touchés par les inondations.

Les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique ont également mis sur pied un comité de ministres fédéraux et provinciaux qui travaillent ensemble et avec les dirigeants autochtones pour orienter le soutien immédiat

et soutenu aux familles, entreprises et collectivités de la Colombie-Britannique touchées par ces phénomènes météorologiques extrêmes.

Il est conseillé aux agriculteurs qui ont déjà entrepris des travaux de conserver leurs reçus, de noter les heures de travail et de prendre des photos des dommages et des réparations à l'appui de leur demande.

Les critères d'admissibilité au programme et les formulaires de demande se trouvent à l'adresse : www.gov.bc.ca/agrifloodrecovery. Une aide individuelle en anglais et en pendjabi est offerte aux agriculteurs qui ont besoin d'aide pour remplir leur demande. Il leur suffit d'écrire à l'adresse agrirecovery@gov.bc.ca ou de composer le **1-888-332-3352**.

► CITATIONS

« La communauté agricole de la Colombie-Britannique s'est serré les coudes et a démontré sa force et sa détermination face à ces inondations dévastatrices. Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, mais le gouvernement du Canada continuera de collaborer avec celui de la Colombie-Britannique pour soutenir nos agricultrices et agriculteurs. Nous sommes là pour les aider à reconstruire et leur permettre de se consacrer à nouveau à ce qu'ils font de mieux : produire de la nourriture de grande qualité pour les Canadiennes et les Canadiens. »

- L'honorable Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

« Les inondations survenues en novembre constituent la catastrophe la plus dévastatrice de l'histoire de la Colombie-Britannique; elles ont entraîné d'importantes pertes pour les agriculteurs et les producteurs d'aliments de la province. Nous réagissons en instaurant un programme qui offre un soutien jamais vu dans l'histoire de la Colombie-Britannique. Nous avons collaboré étroitement avec les agriculteurs et les organisations agricoles afin de nous assurer d'offrir un vaste programme qui leur permettra de reprendre la production et s'ajoutera aux efforts collectifs déjà déployés pour assurer la résilience du système alimentaire et de l'économie de la province. »

- Lana Popham, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêches de la C.-B.

« Les membres de l'industrie de la volaille de la C.-B. sont extrêmement satisfaits de l'écoute offerte par le Ministry of Agriculture, Food and Fisheries et le gouvernement du Canada aux représentants de l'industrie et des mesures prises pour combler les besoins immédiats lors du phénomène de rivière atmosphérique survenu en novembre dernier. Les membres accueillent favorablement l'aide financière annoncée qui les aidera réellement à se rétablir des dommages sans précédent causés par ce phénomène. »

- Harvey Sasaki, président du B.C. Chicken Marketing Board

► FAITS EN BREF

Plus de **1 100 fermes**, **15 000 hectares** et **2,5 millions de bêtes** de la prairie Sumas, à Abbotsford, à Merritt et à Princeton ont été touchés par les inondations.

Agri-relance est un cadre fédéral-provincial-territorial d'aide en cas de catastrophe visant à aider les producteurs agricoles à assumer les coûts extraordinaires associés au rétablissement à la suite de catastrophes naturelles. Les initiatives relevant du cadre sont à frais partagés 60:40 entre le gouvernement fédéral (Agriculture et Agroalimentaire Canada) et les provinces et territoires, comme décrit dans le Partenariat canadien pour l'agriculture. ■

DISTINCTION ENTRE LES NETTOYANTS ET DÉSINFECTANTS POUR CONDUITES D'EAU ET LES SOLUTIONS D'AJUSTEMENT DU pH



Le manuel du PSAF exige de procéder au nettoyage et à la désinfection des poulaillers entre les troupeaux ou au cours de la période de croissance.

Il est également possible si certains producteurs le désirent, d'aller au-delà de cette exigence en nettoyant et désinfectant les poulaillers au cours de la période de croissance et entre les troupeaux. Il est également important de faire la distinction entre l'utilisation d'un produit pour ajuster le pH de l'eau ou l'acidifier et pour le processus de nettoyage et de désinfection.

Le processus de nettoyage et de désinfection est important pour éliminer les biofilms qui peuvent s'être accumulés dans les conduites d'eau. Les biofilms sont une couche de microorganismes présents dans l'eau ou les produits ajoutés à l'eau qui se forme à l'intérieur des conduites d'eau. Les biofilms sont responsables d'un vaste éventail de problèmes de qualité de l'eau et peuvent présenter un risque pour la salubrité des aliments si les microorganismes sont importants sur le plan de la santé publique (p. ex. genre *Salmonella*, genre *Campylobacter*, etc.), puisque les cellules bactériennes provenant du biofilm peuvent se détacher et se retrouver dans l'eau.

Plusieurs méthodes peuvent être employées pour nettoyer et désinfecter l'eau, comme l'utilisation de produits chimiques (p. ex. chlore, dioxyde de chlore, iode ou peroxyde d'hydrogène), de la lumière ultraviolette et de l'osmose inverse.

DISTINCTION ENTRE UN PRODUIT NETTOYANT/DÉSINFECTANT ET UN MODIFICATEUR DE PH/ACIDIFIANT D'EAU

Il peut être difficile de savoir quels sont les produits chimiques qui peuvent être utilisés pour nettoyer et désinfecter les conduites d'eau et ceux qui peuvent l'être précisément pour ajuster le pH de l'eau.

Les produits doivent en fait être utilisés aux fins indiquées sur leur étiquette ou celles indiquées dans le mode d'emploi suivi.

Voici une liste de produits utilisés pour le nettoyage et la désinfection des conduites d'eau et de produits utilisés pour l'ajustement du pH de l'eau, conformément aux allégations sur les étiquettes et aux lignes directrices. Cette liste non exhaustive de produits et de produits chimiques est fournie à titre d'exemple seulement.

Nettoyants/désinfectants	Modificateurs de pH
<p>La plupart sont des produits à base de chlore et de peroxyde d'hydrogène. Voici quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none">» AquaPrime» Hyperox» Oxy-Blast» Proxy Clean» Twin oxide <p>Exemples de produits chimiques nettoyants/désinfectants :</p> <ul style="list-style-type: none">» Chlore/eau de Javel» Dioxyde de chlore» Peroxyde d'hydrogène» Iode» Vinaigre	<p>Les étiquettes de ces produits font expressément référence à l'acidification de l'eau. Voici quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none">» 4wayacid pack» Agriacid» AquaPrime Trigger» Evolve» Jefacid» PWT (Poultry Water Treatment)» Selko Prohydro» Soluacid <p>Voici des exemples d'acides utilisés pour acidifier l'eau :</p> <ul style="list-style-type: none">» Acétique, citrique, chlorhydrique, muriatique, sulfurique.